LE LIEN

BULLETIN SEMESTRIEL DES AMIS DU GRANDVAUX

N° 55 - JUILLET 2003

Siège social : *Mairie de Grande Rivière*
39150 SAINT-LAURENT EN GRANDVAUX

PATURAGES DU GRANDVAUX

Environs de St-Laurent-du-Jura. - Un Pâturage aux Martins

D'HIER

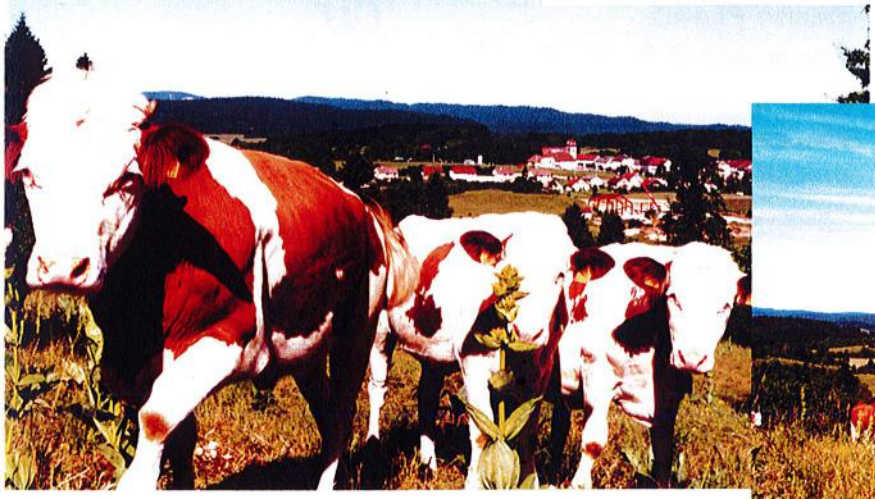

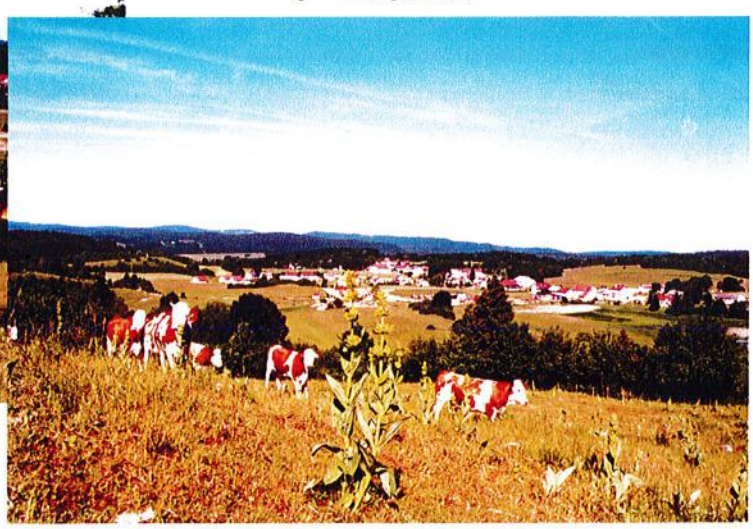

ET D'AUJOURD'HUI

Imprimeur : APEP 13, Rue du Coin d'Amont 39150 SAINT LAURENT

GERANT : Mr Jean-Pierre THOUVEREZ au Lac-des-Rouges-Truites

C.C.P. DIJON 2861-59 F

ISSN - 1166 - 7338

DÉPÔT LÉGAL 2ème Semestre 2003

SOMMAIRE

***

Editorial	Le Roulier	P 3
Retour d'une bergère	J P Thouverez	P 4
Fontaines et lavoirs en Grandvaux		P 6
Sur les chemins des eaux du Grandvaux	Fabienne LACROIX	P 7
Assemblée Générale du 30 avril		P 8
Sortie du 1er mai	M. COLIN	P 10
Nos projets, informations		P 12
Photos cavaliers / 1er mai		P 14/15
Les Encoubles	Noël GAILLARD	P 16
Bergers, bergerons, bergerettes	Denise PIARD	P 17
Archives (dépaissance du bétail)	Documents.J.B. PONDICQ	P 20
L'histoire d'un lac	Jean LOUVIER	P 22
Myrtille	Danièle PRATINI	P 28
Le dombief	Robert CART LAMY	P 30

Les textes, insérés dans cette publication, sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engage en aucune façon l'association

EDITORIAL

En ce mois de juillet où de nombreux estivants s'émerveillent devant nos paysages, il convient d'attirer l'attention sur une transformation galopante de notre environnement et à défaut de clochette tirer sur la sonnette d'alarme.En effet, il y a 50 ans seulement l'agriculture nourrissait plus de 200 familles dans notre Grandvaux. Ce n'est pas sûr, qu'elle en fasse vivre seulement 30 aujourd'hui et cela malgré primes et aides en tous genres. Les étendues de pâturages ont régressé largement de moitié laissant place aux broussailles et broutis résineux sans valeur marchande. Nos combes, clairières et tourbières se referment inexorablement. Nos pâtures sont peu à peu abandonnées, compensées par l'exploitation intensive de quelques prairies où certains tentent d'extirper à grands frais 3 récoltes de fourrage... !

Comment ne pas penser à notre ami Noël qui a coutume de répondre à tous les touristes s'inquiétant de la productivité de nos jardins familiaux : « dans le Grandvaux, c'est très simple, chaque année on est systématiquement assuré d'au moins 3 récoltes : 1 de légumes, 1 de mauvaises herbes et 1 de cailloux... ! » et c'est probablement pour cette raison que quelques Grandvalliers et Grandvallières persistent à « cultiver leur jardin »

Une évolution qui inquiète quant à la modification et à l'entretien de nos paysages. S'oriente t'on vers un développement durable ? Les courants d'air arrivant de Bruxelles, s'engouffrent dans nos vallées tourbillonnant de slogans contradictoires, prônant tantôt la rentabilité, la productivité et tantôt la qualité, mais jamais la convivialité ou cette solidarité Montagnarde qui au départ était à l'origine de 50 fruitières à Comté réparties dans le territoire du Grandvaux (il n'en reste plus que 3 actuellement)

La production du Comté pourra t'elle perdurer dans la qualité qui a fait sa renommée ancestrale si les montbéliardes n'ont plus accès à toute cette flore qui voisinait avec les grandes gentianes perchées sur les coteaux.
Encore quelques années, il est à craindre que la chanson « Mon Beau Jura » apprise jadis dans toutes les écoles du département ne puisse être chantée qu'au-delà du Grandvaux !

Pour l'instant, nous avons encore le privilège d'admirer et d'apprécier quelques rares troupeaux qui dans une mélodie tintinnabulante prolongent nos belles soirées d'été. Le charme des clochettes, toupins et clarines a encore le pouvoir de repousser les frontières sombres de nos forêts pour témoigner quelques échos de vie d'une Grande Vallée...
Mais pour combien de temps ?

Le Roulier

Voir au verso

RETOUR D'UNE BERGÈRE

C'était dans les années 50, elle s'appelait Micheline, venant du nord de la France, cette jeune fille de 11 ans de l'Assistance Publique « débarquait » envoyée comme bergère dans une famille du Grandvaux (elle n'avait jamais vu une vache de près.. !)

Formation en quelques jours par la patronne et les grands enfants de la famille. Repérage des lieux de pâture et consignes très strictes pour le bétail ainsi que la conduite à tenir et l'apprentissage du travail à la ferme lui furent rapidement indiqués.

Ayant beaucoup souffert de la guerre (elle n'a pas connu ses parents) habituée « à la dure », courageuse et habile elle avait trouvé là une famille d'accueil. Malgré la dureté du travail et la responsabilité d'un troupeau de 14 laitières elle demanda à revenir trois années successives. De caractère jovial, elle était devenue amoureuse de la nature et de tout ce qui vivait dans cette campagne et pendant plus de quinze ans (jusqu'au décès de sa patronne) elle continuait à correspondre à chaque nouvel an.

Actuellement à la retraite, elle décida l'an dernier de venir revoir et faire découvrir à son mari ce Jura tout rempli de souvenirs d'enfance. Elle savait que les vaches avaient changé de « look »... à leur désavantage : plus de cornes, plus de clochettes. Quelques unes ont conservé un vilain collier plastique qui permet parait-il de réguler électroniquement les rations de farine ou de granulés... ! Mais pourquoi donc ne servent-ils pas à porter une clarine ou une « campaine » ?... Quant aux boucles d'oreilles très voyantes elles ne donnent pas spécialement l'envie de rire... bref ! « Je n'ai pas retrouvé « la grande pâture d'Aval » ayant monter en haut du « Crêt du By » je n'y ai rencontré que noisetiers et sapins... ! » seule consolation elle a découvert un petit troupeau de génisses dont quelques-unes agitaient fièrement leurs clochettes en contournant les genévriers... que de questions... ! Quelques tentatives de réponses n'ont pas convaincu Micheline de tant de mutations et de transformations : elle ne s'y est pas retrouvée. Quatre jours plus tard, elle regagnait le nord emportant, comme lot de consolation, un gros morceau de comté acheté dans une grande coopérative (qu'elle a visité) accompagné d'une modeste clarine achetée à prix d'or dans un magasin de souvenirs.

Le cœur serré, très déçue dans ses souvenirs, elle n'a pas souhaité revenir.

C'était l'histoire vraie qui a inspiré notre éditorial

Jean-Pierre **Thouverez**

Je suis très heureux de voir que vous passez d'agréables vacances, et que vous profitez bien de votre temps. Paresse

[illegible]

[illegible] du PLASNE (Jura) — Les Monnets

HOT. LOMBIER MAT.

FONTAINES ET LAVOIRS EN GRANDVAUX

Cette rubrique de notre dernier Lien N° 54 et les illustrations volontairement réparties sur tout le Grandvaux ont beaucoup plu à nos lecteurs et nous ont valu de nombreux compliments et félicitations.

Paradoxalement très peu se sont hasardés au questionnaire réponses (13 personnes seulement) c'est à dire 4% des lecteurs ; chiffre d'ailleurs très comparable à des statistiques un peu plus officielles...En effet, fin 2002 nous avons adressé un courrier à chacune des mairies pour une éventuelle collaboration dans la recherche de plans, documents et renseignements spécifiques à chaque village...3 mairies seulement sur 11 ont accepté de répondre....

Comme prévu, l'ensemble des résultats du questionnaire a été publié lors de notre Assemblée Générale et nous voudrions citer les noms des 8 gagnants qui ont localisé au minimum 15 clichés parmi les 30 proposés en adressant des félicitations toutes particulières à Benoît et Rémy PIARD qui ont réalisé un sans faute.

PIARD Benoît	ETIVAL	30 Réponses	Martine Christian	VILLERET	24 Réponses
PIARD Rémy	PRENOVEL	30 Réponses	MARTINE Odin	LES PIARDS	24 Réponses
BOURGEOIS Gaston	LAC des R.T.	26 Réponses	CHARNU Louis	St.LAURENT	23 Réponses
CAT Colette	FORT du PL.	26 Réponses	PAGNIER Janette	ENTRE 2 Monts	22 Réponses

Amis lecteurs nous savons que vous attendez avec impatience la répartition de ces 30 fontaines présentées dans la double page couleur de votre Lien N° 54. Veuillez donc noter :

Château des Prés	10-29
La Chaumusse	12-30-38
Chaux des Prés	18-31
Chaux du Dombief	11-22
Fort du Plasne	17-24-32
Grande Rivière	13-20-16-23
Lac des Rouges Truites	28-34
Les Piards	27-35-39
Prénovel	19-26-33
St.Laurent	14-21-37
St.Pierre	25-15-36

Liste provisoire et par communes des "Recenseurs des Fontaines"

Georges Labourier
Gilbert Bailly-Comte
Bernard Blondeau
Chantal Bouvet
Maryse Hugon/Josette Macle
Fabienne Lacroix/Bernard Blondeau
J-P Thouverez/Gaston Bourgeois
Benoît & Rémy Piard
Benoît & Rémy Piard
Marie Jo Blondeau/Michel Colin
Aimée Thevenin/Chantal Bouvet

Voici donc une première piste qui pourra orienter vos ballades et randonnées de cet été, tout en vous permettant de vérifier ou de découvrir les emplacements précis dans chacune des localités indiquées.

En attendant, le travail se poursuit et, lors de la séance du 21 mai du conseil d'administration, une « Commission Inventaire Fontaines » constituée de 6 personnes sous la responsabilité de Michel Colin a été mise en place.

Dans la réunion du 6 juin elle s'est fixée les objectifs suivants :

- Répartir les recherches dans chacune des communes avec une ou plusieurs personnes responsables localement
- Répertorier les ouvrages sur carte ou plan cadastral (Situation. Descriptif. Photos.particularités historique...

Chacune de ses informations sera collectée et le tout rassemblé lors d'une prochaine réunion de commission (au environs du 15 septembre)

Bien entendu toutes les personnes désireuses de participer à ce travail ou de communiquer informations, photos, seront les bienvenues et pourront prendre contact soit avec Michel Colin, soit avec l'une des personnes déjà mentionnées ci dessus sous l'appellation (pompeuse) de « Recenseur de Fontaine »

SUR LE CHEMIN DES EAUX DU GRANDVAUX

CONFERENCE DU 4 AVRIL 2003 AVEC CHRISTIAN BRUNEEL

En préambule, Monsieur BRUNEEL nous a cité quelques chiffres du rapport présenté au Troisième Forum Mondial de l'Eau. On retiendra entre autre qu'entre 1950 et 2000, le volume d'eau disponible pour la consommation est passé de 16800 m^3 à 7300 m^3 par personne et par an. On estime que 1700 m^3 au moins par personne et par an sont nécessaires pour vivre correctement, sans excès. Or au rythme actuel, dans vingt ans, si rien n'est fait pour protéger la ressource en eau douce (2,5% de l'eau contenue sur la terre, dont les 2/3piégés à l'état de glace ou de neige), trois milliards de personnes disposeront de moins de 1000 m^3 par personne et par an.

On notera également que la France,si elle figure au dixième rang sur le classement de 122 pays pour la qualité de ses eaux,chute au cent quatrième rang quand le rapport évalue le total des ressources renouvelables par personne et par an.

Alors à ce sujet que dire du Grandvaux ? Réalisons à quel point nous sommes privilégiés. De l'eau douce en surface et sous terre, nous n'en manquons pas. De la pluie, il en tombe pas loin de 2 000 millimètres par an en moyenne. Mais comment gérons nous cette ressource ?Sur une carte,on voit que les eaux qui circulent sur le Grandvaux rejoignent d'un côté la Lemme et de l'autre la Bienne et Monsieur BRUNEEL nous a surtout parlé de ce dernier versant. En effet, en 1990 et 1991, la Bienne a connu des crues exceptionnelles et leurs conséquences ont amené à une prise de conscience de l'état de la rivière en amont. C'est ainsi qu'a été signé le contrat de rivière Bienne, entre les communes du bassin versant, les départements du Jura et de l'Ain,les régions Franche-Comté et Rhône-Alpes,le ministère de l'environnement,l'union Européenne, l'agence de l'eau Rhône-Méditerrannée-Corse et le bassin d'emploi du Haut Jura.

L'objectif de ce contrat de cinq ans : améliorer la qualité des eaux et réhabiliter les milieux aquatiques dans le souci constant de sécuriser les populations riveraines.

Aujourd'hui, ces objectifs ont été atteints et Monsieur BRUNEEL nous a projeté une vidéo réalisée par le Parc Naturel Régional du Haut Jura, qui montre tous les travaux réalisés : résorption des pollutions de diverses natures, travaux hydrauliques, piscicoles, patrimoniaux...

Des gros ouvrages aux moindres détails, plus d'un spectateur a été étonné par l'ampleur de la tâche .Beaucoup de remises en état qu'il conviendra dorénavant d'entretenir et surtout une prise de conscience collective qu'il faut renouveler le contrat de rivière pour assurer un avenir durable à notre ressource en eau !.

Fort du succès de cette démarche, le P.N.R. a déjà pensé à un nouveau contrat de rivière pour le bassin versant de la Lemme. Une autre rivière, des problèmes qui se ressemblent, (Syam a connu aussi des inondations) une nouvelle équipe de partenaires à sensibiliser, et « du pain sur la planche » pour Monsieur BRUNEEL

Sur la quarantaine de présents à cette soirée, nul doute qu'il en a déjà convaincu quelques uns de la nécessité d'une opération de ce type. Merci à lui, et merci au Parc pour toutes ces informations sur des eaux, dont on a souvent tendance à oublier qu'elles coulent au-delà des frontières du Grandvaux.

Fabienne Lacroix

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 AVRIL 2003

SALLE DES FÊTES
DE SAINT LAURENT.

En ouverture de séance le Président remercie Madame PIARD, Monsieur MICHAUD, Monsieur GROSSIORD représentant Madame VESPA excusée, d'honorer l'assemblée de leur présence. Mademoiselle PRATINI malade s'est fait excuser.

- Pas de lecture de compte rendu de l'année précédente, celui-ci paraît dans le Lien
- Le Président signale trois projets restants en suspens :
  1 - le glossaire des mots Grandvalliers
  2 -- le conservatoire du patrimoine
  3 - les lavoirs et fontaines
- Les lettres adressées aux municipalités relativement au recensement des fontaines n'ont eues que deux réponses seulement.
- Résultat du concours de fontaines :

Sont gagnants : Messieurs PIARD Rémy et PIARD Benoît avec 30 réponses justes sur 30 jeux proposés.

Malgré le peu de participants l'assemblée à applaudi cette initiative.

- Le Président renouvelle l'urgence de recueillir les témoignages des gestes ancestraux encore présents dans la mémoire des derniers acteurs de cette page d'histoire.
- Rappel des activités de l'année :

-- Baisse de fréquentation du chalet du Coin d'Aval.

. Monsieur GOYARD W. pense qu'il ne faut pas mettre l'accent sur la vidéo dans notre publicité, mais plutôt sur le caractère authentique du lieu.

. Madame HUGON propose de présenter une " coulée " vivante.

. Monsieur MUSSEROTE de personnaliser des bouteilles de Jura pour proposer à la vente.

. Madame PIARD un circuit de visite entre la fromagerie de Grande Rivière et le Chalet.

-- Valorisation touristique de la ligne ferroviaire Dôle ....Saint Claude :

- Madame BERTOLINI informe l'assemblée que les anciennes motrices vont être remplacées par un matériel panoramique. Un document sera réalisé pour mettre en valeur les sites remarquables et attrayants le long du parcours. Le chalet sera mentionné.

-- La bibliothèque s'est enrichie de deux collections de livres pour enfants.

-- Le répertoire des articles des Lien, interrompu, va être repris par Madame BLONDEAU.

-- 11 Avril : visite du Chalet BAILLY-SALINS par le conseil.

. Après le rappel de la situation, l'assemblée générale décide à l'unanimité d'accepter le legs et charge son Président de faire le nécessaire auprès de la commune du Lac des Rouges Truites.

. Monsieur GOYARD propose son aide à la rédaction d'un courrier adressé au notaire afin de faire avancer les démarches qui semblent stagner.

-- Maison LOUISE MIGNOT en sommeil ----adresser un courrier au Président de la communauté de communes pour attirer son attention sur l'urgence des réparations à effectuer.

-- Forum des associations : participation.

-- Madame PIARD souhaite la reprise des retrouvailles avec les gens du pays.

- Compte rendu financier : bilan accepté à l'unanimité.
- Commissaires aux comptes : Monsieur MONNET et Monsieur MUSSEROTE en remplacement de
  Madame PROST à la DENISE démissionnaire.
- Madame LACROIX F. propose le thème des bergers pour le prochain Lien. Madame PIARD est enthousiaste et accepte de rédiger l'article.
- Renouvellement des membres du conseil d'administration :
  -- Sont sortants Mesdames FENIET---PRATINI ---THEVENIN ---Monsieur THOUVEREZ
  -- Sont élues Mesdames BOUVET dit MARECHAL ---HUGON.
  -- Sont réélus Madame THEVENIN---Monsieur THOUVEREZ
  Petit verre de sympathie pour clore dans la bonne humeur cette assemblée 2003.
- Composition du nouveau conseil d'administration :

Président ;	Jean pierre THOUVEREZ
Vice Présidents ;	Bernard BLONDEAU
	Aimée THEVENIN
Secrétaire ;	Michel COLIN
Secrétaire adjointe ;	Josiane BERTOLINI
Trésorière	Fabienne CHARNU
Membres	Marie jo BLONDEAU
	Chantal BOUVET dit Maréchal
	Ginette GUY
	Maryse HUGON
	Fabienne LACROIX
	Betty ROIDOR

SORTIE DU 1° MAI

Ambiance bon enfant .....rapport de même .....

Rendez-vous 13.30 heures du jour J. traditionnel . une cinquantaine de personnes
Beau temps nuageux à couvert....avec fréquentes apparitions du soleil .... température en hausse sensible ... bise faible à modérée ....

Tenue de campagne de rigueur vu le programme :
Bâton de pèlerin ...canne de Papy,Mamie...casquette de jockey...paillu par soleil...chaussures de marche

Voilà , le décor est posé , j'oubliais l'humeur : au beau fixe .

Monsieur Caille, homme du jour , (hydrogéologue comme son nom ne l'indique pas) distribue au départ une brochure explicative avec cartes et croquis relatifs au relief du plateau du Grandvaux , spécifiquement sur la nature géologique des terrains et des sols .
Explications simples et facilement assimilables (contrairement aux termes barbares employés par les techniciens dans de tels cas) :
Paysages karstiques ...dolines ...ouvala ...lapiaz ...pertes ...sources ...cavités ... ect ....ces noms sont très audibles , mais il y en a d'autres ....."sauve toi par l'bois .. ! "

Voitures en cortège jusqu'au chemin du moulin Chappée , marche en direction du lieu-dit la Gouille , un peu avant le lac des Bez . Là nous retrouvons un ruisseau sorti du lac qui longe un mur de pierres , restes de ruines d'un moulin (qui a bien plus que des cheveux blancs ...) Il se perd dans une grotte assez vaste, de roche très friable, creusée par l'eau il y à (..voudie .. les 0 après le premier chiffre) Cette grotte a des dimensions assez impressionnantes par rapport au petit ru : environ 6 m de diamètre sur la même hauteur , creusée en voûte .. ... le ru ressortira 800 m plus loin .

On repart doucement (y'a pas l' feu au lac ...) vers la résurgence de notre petit ruisseau au lieu-dit sur la Doye . En passant notre guide nous fait remarquer une série de lapiaz ou laz si vous voulez sorte de chéneaux creusés par l'eau dans la roche .
La résurgence , 200 mètres avant l'ancienne scierie du moulin Chappée, s'étale sur environ 10 m .en sortant sous un rocher . L'eau se perd encore sous la scierie .

Voitures , Chaux des Prés , on se retrouve lieu-dit Les Choulières . Dolines visibles , dont l'une a servi d'é....coulement d'eaux usées semble-t-il ... (Lou Granvà non propre ?.....ce serait dommage). Bief de Nanchez , pas toujours aussi "coulant " que ce jour , et qui se perdra aussi plus loin ,dans la plaine , en direction de La Landoz laissant la place aux "chouins ou touradons " (que l'on voit également très nombreux aux abords du chalet du Coin d'Aval.).... c'est quoi çà .... ? Ce sont de grosses mottes d' herbes épaisses, sèches , qui se sont entassées et empilées sur 1m de haut , on dirait des tabourets. On y voit également un terrain de foot privé dans une pente à 3% , curiosité supplémentaire non signalée par Monsieur Caille , mais à noter quand même.....

La cerise ...après quelques km. voitures : scierie Grosjean .....Descente par groupes sous le bâtiment qui date de 1688 et devait s'appeler " le moulin de l'Abbaye " . C'est assez périlleux , nos anciens , très anciens , qui avaient osé aménager cette cavité , n'avaient pas prévu un tel débordement d'intérêt quelques centaines d'années plus tard. En 3 paliers on peut atteindre 15m en dessous du niveau du lac . (chapeau les conditions de travail ...) Il y reste l'emplacement des turbines qui ont fait tourner successivement : un battoir à chanvre (avec deux meules) ,un moulin scierie en 1862 exploité par François Olympe Villet , l'alimentation en électricité de Saint Laurent en 1906 par la Sté L'union électrique , la scierie actuelle créée par Monsieur Michel Grosjean Charles en 1917....

...../.....

Les anciennes turbines étaient à - 9m et - 12 m ....Monsieur Michel Grosjean fils commentait lui même la visite . ... (merci patron... merci patron ... quel plaisir d'être guidés par vous ...) Cette cavité, aménagée en source d'énergie, est aussi l'exutoire du lac . Des spéléos l'ont visitée sur 300 m de long et à - 40 m au dessous du niveau . L'eau va ressortir à la source de l'Enragé vers Lavans les Saint Claude . D'ailleurs tout le réseau hydrologique souterrain de ' Granval ' depuis le gouffre de la Tane , puis le lac , le Loutre , les prés de Valfin , se retrouve à l'Enragé

Les groupes restés en surface se régalaient d'une vue sur le lac avec commentaires sur La Motte , lieu actuellement habité , et La Motte rive où devait être bâti le premier Prieuré ..
(discussions sur la véracité de l'information ... se reporter aux traités sur Grandis Vallis...)
Quelques précisions également sur les températures extrêmes du pays :
Le 9 Janvier 1985 - 41 au matin - 42 plus loin aux Chauvins
La hauteur de glace : en Février 1992 vers la maison Joséphine Burlet , à 10 m du bord , 40 cm.
Noël nous situait aussi , avec force détails , la fameuse pierre du lac (celle qui fait pleurer quand on la voit , les périodes où l'eau est particulièrement basse .... et il l'a vue .. ! a-t-il pleuré .. ?)
Pour la situer : depuis la scierie , vous visez l'exploitation agricole en face , un peu à droite , sur l'autre rive , aux Bouviers (Marc Mermet), et stoppez le regard devant la pointe de la presqu'île de la Motte rive , elle vous attend là , à 0,43 m sous l'eau ,..... en niveau le plus bas autorisé . .....
Elle mesure 1,60 m de long sur 1,10m de large ....hauteur 60 cm au dessus du fond ..
Pas d'inscription visible dessus . La surface est rugueuse , comme un crépissage brut .Le texte , s'il a existé , a certainement été altéré par des sédiments calcaires .
Le niveau d'eau le plus bas autorisé ? Vous êtes durs ... ! Il existe une convention de droit sur le lac qui résulte d'un procès (de Août 1902 à Août 1907) opposant Messieurs Roche Pierre propriétaire , demeurant sur le Moulin , et Villet Olympe, usinier au moulin de l'Abbaye , au sujet du niveau des eaux . La cote haute à été fixée à 5,45 m en dessous du seuil des fenêtres du rez de chaussée de la maison commune de Rivière Devant , angle sud de la façade orientale , en se basant sur des constatations faites les 12 Août et 22 Octobre 1905 , jours où le lac paraissait à un niveau normal . La différence de niveaux autorisée est de 1,44 m ..... (prenez vos calculettes .....)
La copie du jugement , source (puisqu'on est dans les eaux ..) de l'information , fournie par Monsieur Michel-Grosjean , a été donnée à la bibliothèque ....

Un peu plein les "papattes" , direction d'autres activités plus substantielles .

Arrivée aux Piards (lieu prévu pour les agapes) vers 18 h , par Chaux des Prés , puis la route forestière de la Faicle . Joli petit pont sur le bief de Nanchez (ou Nanchey), avant un regard sur les ruines d'un ancien moulin agrémentées de deux mares et chutes d'eau le Cressamarion m'a t-on dit , vers les Fans ..... C'est splendide , un tableau de Maître
Parking du restaurant Les Rouliers , où personne n'a traîné : la table à été prise d'assaut .
Dame....ça creuse de marcher... mais même pas soif , on avait vu beaucoup d'eau dans l'après midi .

Menu copieux pour un petit mâchon :

. Salade du Pâtre avec service spécial pour " le Robert de la Chaux "qui n'aime pas le fromage ...
. Emincé de poulet sauce maison (pas tellement émincé d'ailleurs)
. Gr....(j'allais dire grenouilles) mais c'est Gr..atin Dauphinois ..
. Tarte aux pommes
. Café accompagné d'un petit œuf de Pâques en chocolat ..

Bravo le chef ..

Chansons pas toujours du dernier cru ...mais chansons quand même ..

. Les" Tamalous "..où...où .. (aurtograffe autant fatiguée qu'eux ...)
. Les exploits dirons nous passés ...du Robert sur la route de Magueney ...
. Noêl toujours l'œil vif avec ses blagues ...

Ce n'est qu'un au revoir ... bonsoir à tous ... à l'année prochaine ... en espèrant au complet ...
Après midi bien remplie ....et à bientôt ....

Nous remercions Monsieur Noël Gaillard , Monsieur Denis Michel-Grosjean, Monsieur Caille pour leur amabilité quant aux informations .

le rapporteur du jour M.C.

NOS PROJETS

INFORMATIONS

CET ETE EN GRANDVAUX

- Le chalet de Coin d'Aval rouvre ses portes du 14 juillet au 24 août tous les dimanches et jours fériés de 15h à 19h. Cette année nous présentons le nouveau thème du TRANSPORT DU LAIT A LA FRUITIERE AUTREFOIS

Au passage, nous vous signalons une autre exposition, également à Fort du Plasne au Chalet Modèle aux mêmes heures d'ouverture que notre fromagerie.

- Un de nos adhérents, grand amoureux de « Dame Nature », et dont vous apprécierez le talent dans ce numéro présente tous les jours de juillet et août de 15h à 18h30, à Chaux du Dombief, une exposition passionnante sur la faune et la flore de notre région.

- Retrouvailles. Rendez-vous vers 16h30 à la mairie de St Pierre le 8 août.

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LAC DES ROUGES TRUITES LE 28 MAI 2003

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre des Amis du Grandvaux concernant le legs de Monsieur Bailly-Salins :

Plusieurs solutions sont étudiées par le Conseil Municipal :

- La commune hérite, devient propriétaire et loue aux « Amis du Grandvaux » moyennant l'€ symbolique.
- La commune hérite, devient propriétaire et vend aux « Amis du Grandvaux » 1€
- La commune refuse le legs et la maison revient à la famille.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour accepter le legs et la donation aux « Amis du Grandvaux » par un vote de principe et étudiera toutes les conditions suspensives avec les juristes concernés.

La commission « Patrimoine » rencontrera les personnes de l'association « les Amis du Grandvaux »

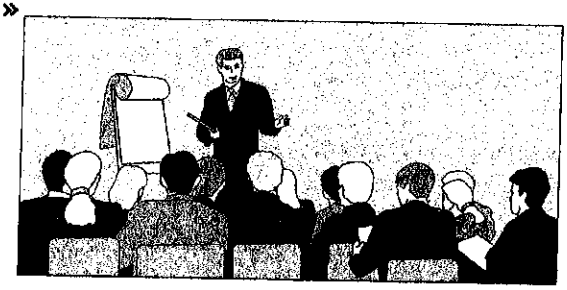

QUAND L'HISTOIRE PREND VIE AVEC LES CAVALIERS DU GRANDVAUX

Ce printemps, notre cameraman de service a suivi les travaux des champs à Grande Rivière : labour, semailles, plantation des pommes de terre...

A l'automne, il avait déjà assisté au débardage du bois avec le cheval.

Quand la neige est arrivée il n'a pas manqué non plus le passage de la charrue sur l'ancienne route qui reliait les Mussillons à l'Abbaye.Une première pour les Cavaliers du Grandvaux qui avaient attelé sept chevaux à une charrue en bois de 4 mètres de large achetée peu de temps avant, à la commune de Leschères.

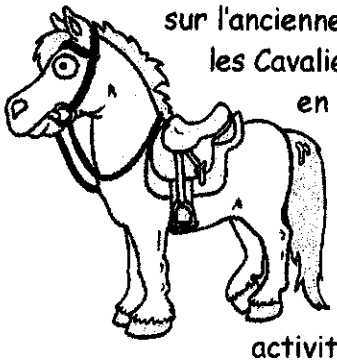

Cet ensemble de travaux au fil des saisons pourrait faire l'objet d'une série de petits films sur la vie rurale dans la mesure où nos réalisateurs et acteurs bénévoles trouveront un peu de temps en dehors de leurs profession et nombreuses activités. Merci aux chevaux, à leurs maîtres et à Liliane et Roger Grandmaître.

QUAND LES AMIS DU GRANDVAUX SE FONT CONNAITRE

Le 28 juin les Amis du Grandvaux ont participé au forum des associations. Un échantillon de photos et d'affiches illustrait toutes les activités de l'association. Malgré la publicité qui fut faite de la bibliothèque, personne ne s'y déplaça au grand regret des gens de permanence. La vidéo n'attira guère plus de curieux. Néanmoins Aimée, Ginette et Fabienne au cours de leur démonstration (elles cardaient et filaient la laine devant le public !) ont rencontré des visiteurs sensibles à ces gestes de leur enfance et l'un d'entre eux les a même invitées à leur montrer ce qu'il fait toujours. Alors Roger : prépare la caméra. Il se pourrait bien qu'on ait plusieurs vanniers Grandvalliers (qui utilisent le coudre de noisetier) à filmer cet automne.

Petit clin d'œil à Marie Louise que l'on remercie au passage pour ses conseils techniques sur le cardage et merci enfin à la municipalité de St Laurent pour cette initiative et son accueil.

RECTIFICATIF

A l'heure où nous publions ce Lien, le document « guide d'escapade ferroviaire » Andelot - la Cluse 2003 est paru, mais notre chalet ne figure pas dans cette édition, bien que la gare La Chaumusse-Fort-du-Plasne y soit mentionnée. Reste à trouver un moyen de liaison pour visiter le chalet... Nous avions pensé à la formule TRAIN-VELO, mais il semblerait que les nouveaux Trains Express Régionaux ne soient pas équipés pour le transport des vélos !!!

Sortie 1er mai

Forum
des
associations

LES « ENCOUBLES » DU GRAND UGÈNE DE LA MOTTE

Certaines vaches, pour un motif inconnu, « astiquent » facilement la personne qui les trait. Il existait de vielle date un procédé permettant de les immobiliser. C'était le « genouillon » : une simple corde en forme de O. On pliait une patte avant de la vache et on y enfilait son genou, dans le O en maintenant la corde serrée. La bête, déséquilibrée, restait calme mais elle s'appuyait facilement contre le trayeur et il fallait parfois quelqu'un pour la «caler ». Le vétérinaire de St. Laurent et son collègue Bazin de Dôle demandèrent alors au « grand Ugène » de trouver un autre système laissant la bête d'aplomb sur ses 4 pattes.

Et, un matin, vers 7 heures ½ (en 1936 approximativement) alors que le car Charnu faisait son arrêt à l'Abbaye, j'ai aperçu le « grand Ugène », debout à côté du conducteur du car, avec sa ceinture de flanelle qui pendait sur ses fesses. Et la conversation s'engage :

« - D'où viens-tu Ugène, avec des beaux habits ? (Ce n'était guère dans ses habitudes)

« - Je reviens de l'école vétérinaire d' ALFÔRT. Je suis allé présenter mes « encoubles » à une journée de démonstration de récentes inventions utiles aux cultivateurs et aux vétérinaires ». Et le car Charnu redémarra.

Quelques jours plus tard il vînt nous en faire une démonstration en y joignant un compte-rendu des journées vétérinaires d' ALFÔRT où les encoubles figuraient en bonne place.

Une dizaine d'années plus tard, nous avons eu une jeune vache devenue "folle" sans motif apparent pendant qu'on la trayait et je me suis retrouvé plusieurs fois étendu au milieu de l'écurie avec mon « grélet » complètement vide ; par la suite si j'avais quelqu'un pour m'aider on mettait les encoubles et j'étais en sécurité, si je n'avais personne, je mettais le genouillon et je « calais » la vache de toutes mes forces pour éviter qu'elle me tombe dessus.

En 1949, on profita de la grande sécheresse pour s'en débarrasser vers le boucher.

Le « grand Ugène » mourut quelques années plus tard sans avoir cherché à faire breveter sa trouvaille et sans avoir cherché à en tirer le moindre revenu. Dernières précisions, un membre de sa famille m'indique que l'Ugène avait fait plusieurs autres inventions, mais que seules les encoubles avaient fait l'objet d'un brevet, c'était probablement l'école vétérinaire d'ALFÔRTqui en avait pris l'initiative. Car lui, les honneurs, tout comme le pognon, c'étaient les derniers de ses soucis. L'essentiel était que çà rende service

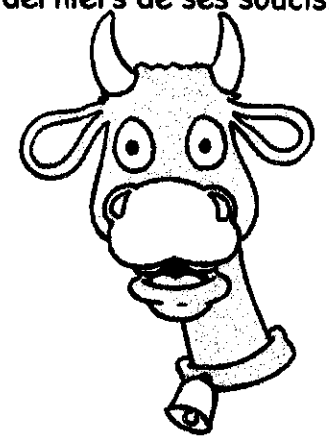

Cette invention locale sera exposée cet été au chalet du coin d'aval

Noël Gaillard

BERGERS, BERGERONS,

BERGERETTES...

Berger ! Dans notre imaginaire grandvallier, qu'appelle-t-on berger ?

Berger comme Moïse avançant son troupeau de bœufs vers le mystique buisson ardent ? Ou comme David jeune ajustant sa fronde contre le front de Goliath ? Comme les bergers d'Acadie philosophant à l'ombre de Platon ?

Ce ne sont même pas les bergers de la crèche guidés la nuit vers l'Enfant par la musique du Gloria...

Pas d'avantage les modernes bergers des causses ou des landes, avec ou sans échasses, ni ceux des pâturages alpins ou pyrénéens affrontant les loups ou les ours des nouvelles générations, ni, très près de nous, dans le temps et la géographie, les sympathiques bergers des pâturages du Haut Jura, rendus célèbres par Madame PRODON

L'originalité de nos bergers : c'étaient des enfants : 6-8...12 ans, enfant de la famille ou enfant loué. Leur fonction était d'assurer la bonne utilisation pour le bétail de l'herbe et du fourrage dans une région gratifiée d'un climat et d'un sous-sol favorables aux prairies, donc favorable au gros bétail : le lait des vaches assurait le principal revenu car, au temps de nos bergers, la fabrication en commun des fromages et produits laitiers se faisait déjà en coopérative.

Le cadastre en usage après la Révolution limitait une multitude de petites propriétés, de petits carrés de quelques ares ou journaux mal desservis par des sentiers problématiques. Il fallait faire passer le troupeau sur le voisin. On s'appliquait à passer entre des murs de pierres sèches peu efficaces, et, maintenir le troupeau de 3, 4 ...8 vaches sur ces tout petits lopins, était un souci journalier : Aucun brin d'herbe ne devait être gaspillé. En plus, dans nos terres du Grandvaux et régions voisines, les laboureurs avaient droit à la pâture dans les communaux à l'orée des forêts de sapins. On y paissait une herbe de qualité. Il y eut tôt dans les communes des règlements pour que personne ne soit privé du privilège d'usage, préciser la limite de pâture avec la forêt communale, des dates, des murs en pierre sèches autour de la forêt -(plan Petetin)- et un garde-champêtre pour rappeler à l'ordre les contrevenants aux règles de ce monde rural en accord avec les nécessités climatiques.

La foire de Clairvaux au printemps était dite " La foire des graines de semences et des bergers". On imagine les laboureurs du Grandvaux rencontrant leurs connaissances de la Combe d'Ain ou de la Petite Montagne.

- " Je cherche un berger pour la saison ! "
- " Nous avons justement un petit gars qui fera l'affaire. Il a 10 ans - il sera bien nourri chez toi, alors que chez nous, c'est juste. J'ai les 3 plus jeunes et 2 vieux à ma charge - Topons-là ! Je te mènerai mon fils dès qu'il faudra détacher..."

On a hâte d'envoyer les vaches au pâturage. L'hiver a été long, le foin est devenu rare. Berger, es-tu prêt ? On t'a mis au courant de la maison. Le lit de berger que tu vas occuper, ta place à table, les heures de repas, l'étable, le nombre de vaches, leur nom, les portantes, les taries, les génisses, les veaux, les vêlages. « Fais attention ! Ne détache pas celles qui manifestent les chaleurs... Que la 1ère sortie se passe dans l'ordre et le calme : les vaches sont un peu folles de revoir la lumière et l'herbe fraîche, mais connaissent le chemin.... »

Nous voilà au pâturage communal. Il y a déjà des troupeaux et des bergers. Les vaches refont connaissance - « Non, pas de bagarres entre troupeaux où la belle laitière risque de perdre une corne » - Responsabilité du berger, qui armé de son bâton essaie de rappeler à l'ordre.

Les enfants aussi font connaissance - et leur éducation mutuelle - et veillent en commun la prévention des incidents. Des jeux en commun, des conversations, des confidences.

Magique dans le souvenir ! Cette camaraderie des bergers où il fait toujours soleil, où les sifflets font musique, où on s'amuse serein, sans complexe, à faire la petite guerre, " guerre des boutons "

Le chien est là. C'est notre ami. Il nous aide à ressembler le troupeau : il comprend les vaches et les vaches le comprennent. Il accompagne les vaches dans leurs déplacements vers l'abreuvoir.

Il y a des jours où tout va bien. A la St. Jean, on active à construire un foyer, à l'allumer la nuit ; la jeunesse du village viendra apporter à la farandole, autour du feu, sa gaîté, ses chants, son désir de rencontre. Les filles ont fait des couronnes de marguerites pour couronner, acrobatiquement la plus belle bête. On offrira au retour la couronne à la patronne qui, suivant l'usage donnera une petite pièce et un carré de chocolat. Le berger, content, cloue la couronne sur le côté extérieur de la porte de l'étable où elle sèchera longtemps.

Les mauvais jours : Comment les vaches ont échappé à notre vigilance ? Rentrer avec un demi troupeau ! Heureusement, les fuyards avaient des clochettes....La rentrée se fait retard... Pas de reproche ou de correction...

On rentre à midi - le bâton planté droit en terre, " cadran solaire " dit l'heure et les vaches bien remplies de bonne pâture commencent à être perturbées par les mouches et les taons.
La famille en est à la fin du repas de midi, mais la soupe du berger a été tenue au chaud dans un coin de l'âtre et on a servi son assiette, généreusement ou pas : ça dépend de l'humeur de la patronne, de sa générosité ou de sa ladrerie...

Après la traite de 4 ou 5 H, il va falloir redétacher et repartir aux communaux jusqu'à la tombée de la nuit. Routine jusqu'à la fin des foins.
La grange est pleine, la récolte des foins a été bonne, mais voici que dans les champs fanés en premier, l'herbe reverdit, l'herbe repousse bien verte et drue. "Au regain" ! La patronne va montrer le champ au petit berger : un petit carré parmi beaucoup de petits carrés -ses limites non matérialisées. Les vaches ne doivent pas dépasser le bâton au coin du champ, mais leur humeur les incite à goûter l'herbe du voisin. Retourner l'une tandis que l'autre s'échappe. C'est la corvée ! Et le petit berger est seul, pour une longue journée, car, « au regain », on ne rentre pas manger avec les autres à midi. Il faut rester jusqu'à l'heure dite : 4h, à l'heure de la traite. En fin d'été, le temps se gâte. Mal aussi sur une pierre, la gamelle vidée, sous sa pèlerine noire, les pensées du berger sont noires aussi ! Les vaches s'ennuient et voudraient rentrer. Demain, ce sera un autre champ et il y aura peut-être un copain dans le voisinage. On pourra causer, jouer, s'aider dans la surveillance des vaches.

Le mois d'août s'égrène lentement. Chaque propriétaire a pu faire manger rationnellement son regain. Nous sommes en septembre octobre, il en reste cependant ça et là. Alors on apprend que la date est venue de la vaine pâture. "Au large" disait-on ici. Beau jour pour le troupeau qui peut paître sans souci des limites. Fête pour les bergers qui se retrouvent en petits groupes pour leurs causettes et leurs jeux. Un souvenir qui revient toujours quand on interpelle un vieux ou une vielle qui a autrefois pratiqué le métier de berger. "Il y avait toujours un champ de pomme de terre qui attendait la récolte. C'est un jeu de déterrer un plan. Parmi nous, il y en avait aussi toujours un qui avait su se procurer une allumette (gros péché !) et un qui savait allumer du feu sur 3 pierres par n'importe quel temps avec n'importe quel bois. Une longue attente, mais quel régal que ces belles patates cuites sur la braise. Et les grosses raves, juteuses, sucrées, il n'en pousse plus des mêmes maintenant".

Bel automne, automne pluvieux, gelée, voire neige... Il n'y a plus d'herbe à pâturer. La saison du berger est terminée. Si le berger est un enfant en location, il faudra le ramener dans sa famille, donner le très maigre salaire avec la traditionnelle paire de sabots, peut-être une paire de bas neufs ou une chemise...

La fin des bergers : l'instituteur chargé d'instruire tous les enfants :" Comment amener au Certificat d' Etudes un enfant qui a été absent de l'école plusieurs mois de suite ? " Les absences et leurs motifs étaient soigneusement notés sur le registre d'appel.

Les allocations familiales, opportunément apparues, suspendaient le versement des droits aux enfants qui ne pouvaient présenter un certificat de scolarité.

Ceci coïncidait avec la désertification des villages, les propriétés devenaient plus grandes, les regroupements et les remembrements permettaient d'envisager des clôtures, permanentes en barbelés, ou saisonnières : clôture électrique. La nourriture des laitières comporte des compléments en granulés divers. La précieuse herbe de nos plateaux se gaspille sous les attaques répétées des tondeuses à gazon.

L'idée d'un pâtre communal fut peu suivie : assurer un salaire toute l'année : trop cher pour les coopérateurs. La mécanisation des fenaisons permettait des récoltes plus abondantes. Les coopératives fromagères s'équipent, s'unissent. Les communes qui comptaient en 1939 une trentaine d'exploitations agricoles ont-elles pu en conserver une ?

La fin d'une époque, d'un mode de vie familial, d'une culture rurale, d'un mode d'élevage et d'exploitation, Mondialisation contrôlée jusque sur nos plateaux.

Mais, pour conclure, on peut dire que les quelques survivants de l'époque des bergers -Ceux qui ont été placés comme bergers à gages- " Traite des enfants " comme on disait "traite des noirs" n'en gardent pas un souvenir trop amer. Leurs histoires de bergers sont teintées de gaîté et d'amitié. Les farces deviennent des exploits, ils peuvent expliquer les oiseaux à leurs petits-enfants, leur apprendre à faire un sifflet de 3 notes avec un rejet de frêne ou de noisetier, leur montrer la source ou le gouffre, comment récolter dans une feuille de gentiane de quoi faire un lait fraise à la maison.

Les anciens employeurs des bergers gardent un ton amical pour les nommer par leur prénom. La grand-mère de celle qui écrit cette page appréciait les visites d'une certaine Esther, bergère à gages, qui l'avait aidée et consolée dans les dures épreuves de sa vie.

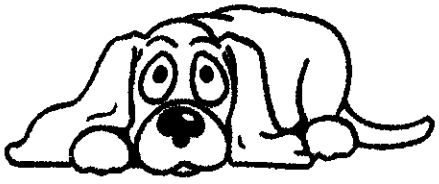

Denise Piard

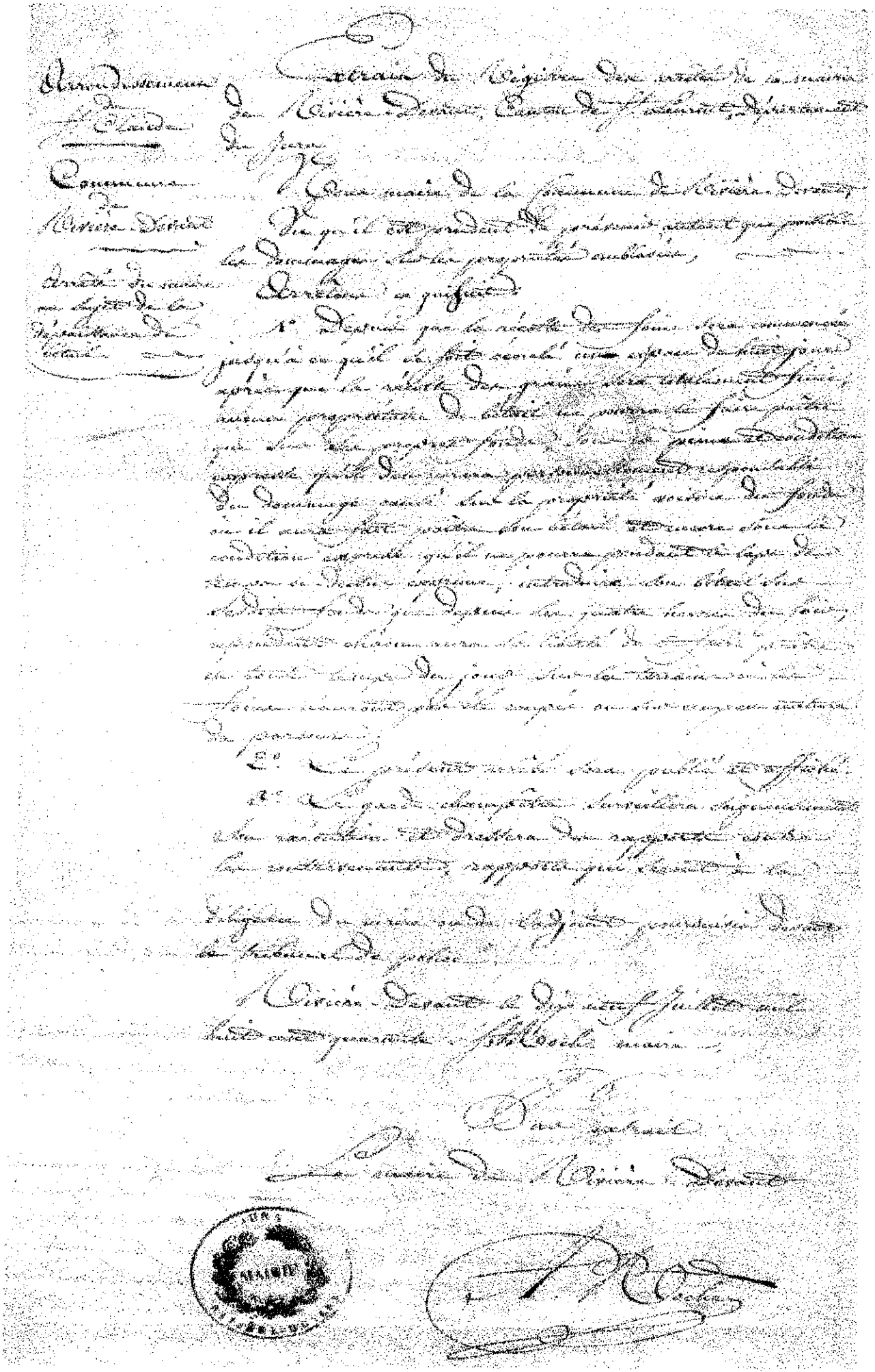

Arrondissement de Saint Claude
Commune de Rivière-Devant
Arrêté du maire au sujet de
la dépaissance du bétail.

Extrait du registre des arrêtés de la mairie de Rivière-Devant, Canton de Saint Laurent, Département du Jura.

Nous maire de la Commune de Rivière-Devant,

Vu qu'il est prudent de prévenir autant que possible les dommages sur les propriétés emblavées,

Arrêtons ce qui suit :

1° Depuis que la récolte des foins sera commencée, jusqu'à ce qu'il se soit écoulé un espace de huit jours après que la récolte des grains sera totalement finie, aucun propriétaire de bétail ne pourra le faire paître que sur ses propres fonds, sous la peine et condition expresse qu'il demeurera personnellement responsable du dommage causé sur la propriété voisine du fond où il aura fait paître son bétail et encore sous la condition expresse qu'il ne pourra pendant le laps de temps ci-dessus exprimé, introduire son bétail sur sesdits fonds que depuis les quatre heures du soir; cependant chacun aura la liberté de le faire paître en tout temps du jour sur les terrains où les foins n'auront pas été coupés ou sur ceux en nature de parcours.

2° Le présent arrêté sera publié et affiché.

3° Le garde champêtre surveillera soigneusement son exécution et dressera des rapports contre les contrevenants; rapports qui seront à la diligence du maire ou de l'adjoint, poursuivis devant le tribunal de police.

Rivière-Devant le dix-neuf juillet mil huit cent quarante F.A. Roche, maire.

Pour extrait
Le maire de Rivière-Devant
A. Roche

34371 - Le Lac et l'Abbaye de GRANDVAUX (Jura) - Au Crépuscule

L'Histoire d'un lac...

Dans son histoire de l'abbaye et de la terre de St Claude, Dom BENOIT nous signale « qu'à l'entrée du Grandvaux est un beau lac, long et étroit qui reçoit des ruisseaux et ne donne naissance à aucune rivière, car les eaux se déversent dans un canal souterrain ».

On ne saurait dire pourquoi les hommes ont de tout temps été impressionnés parle calme et la beauté des lacs, mais l'on comprend que ce site était tout désigné pour attirer sur ses bords les moines du Moyen-âge.

Et dans ses méditations poétiques, Lamartine aurait certainement pu écrire quelques vers sur notre lac « entouré de noirs sapins ... ».

Le Grandvaux sous la glace.

A plusieurs reprises, certaines parties de notre globe ont été recouvertes de glace : c'est l'époque des glaciations dont la première se situerait il y a environ 5 000 000 d'années et la dernière se serait produite il y a 80 000 ans.

Cependant on signale un cas particulier pour le Haut-Jura qui, il y a environ 20 000 ans, se trouvait sous une calotte glaciaire importante jusqu'à l'altitude de 1 500 mètres.

Le recul du glacier

Puis entre 10 000 et 9 000 ans avant le début de notre ère, on note un réchauffement progressif du climat, entraînant la fonte de la calotte glaciaire qui « recule » en déposant les matériaux transportés dans le fond des pressions, favorisant ainsi l'apparition des zones humides.

La rivière du Grandvaux

Dans l'annuaire du Jura de 1858, Désiré MONNIER écrit « il faut que le voyageur soit prévenu que les dénominations locales de Grande-Rivière, de Rivière-Devant, ne doivent pas lui faire croire au passage d'une rivière dans le Grandvaux ».

Mais l'hypothèse d'une rivière disparue coulant entre Rivière-Derrière et Rivière-Devant, n'est pas nouvelle. C'est ce qu'a cherché à démontrer Monsieur Henri MICHAUD dans une étude parue dans le Journal des Amis du Grandvaux de Juillet 1996 (n°41 page 17).

Des preuves tangibles ont été apportées par la présence de coquillages, mollusques, fossiles, sable etc.... et sur une carte au 1/25000, une courbe de niveau a été tracée à la cote 890, niveau maximum supposé de la « rivière ».

On voit alors apparaître le cours d'une rivière d'une longueur de l'ordre de deux kilomètres qui s'écoule du Sud-Ouest au Nord-Est en direction de la cascade des truites bleues en bordure de la R. N. 5 à environ 5 kilomètres de St LAURENT en direction de CHAMPAGNOLE.

Il n'est pas possible de savoir pendant combien d'années aura coulé notre rivière alimentée par l'immense volume d'eau en provenance des glaciers mais tout a une fin et, petit à petit le débit a diminué, découvrant les zones inondées et laissant apparaître les lacs dont celui du Grandvaux.

Le premier lac de l'Abbaye

D'une superficie de l'ordre de 90 hectares, le lac de l'Abbaye actuel a une longueur de 2125 mètres et une largeur moyenne de 280 mètres (largeur maximum 600 mètres). Sa profondeur maximale est de 19,50 mètres et son volume avoisine les 6 000 000 m^3.

Mais ce n'est certainement pas ce qu'ont découvert les premiers moines arrivés au VIème siècle en provenance de l'Abbaye de St OYANT (St CLAUDE).

En effet, à la suite de reconnaissances effectuées récemment par une équipe d'hydrogéologues (Cabinet REILE à ORNANS) à la demande du syndicat des eaux du Grandvaux, il a été possible de découvrir la présence d'importantes tourbières, notamment au Sud du lac, à hauteur de l'île de « Sur la Motte ».

Quand on sait que dans les zones humides la transformation des sphaignes qui s'y développent, pourrissent à la base donne naissance à la tourbe à une cadence de 3 à 5 centimètres par siècle, il est bien difficile de fixer une date pour, au cours de cette période, suivre l'évolution du paysage.

Le lac découvert par les moines était de dimensions plus modestes. Il était alimenté, comme actuellement, par l'eau en provenance d'un bassin versant d'une superficie de l'ordre de 3,5 km^2 situé au Nord-est du site, le trop-plein s'écoulant par gravité dans une grotte, au Sud-est du lac (sous l'actuelle scierie).

Des sondages entrepris à cet endroit ont localisé le seuil de l'entrée de la grotte ce qui permet d'en déduire que le niveau de l'eau dans le premier lac se situait à environ 5 mètres plus bas que le niveau normal du lac actuel.

Sur ce plan établi par Monsieur MAGNIN en 1904, le périmètre possible du premier lac figure en pointillés.

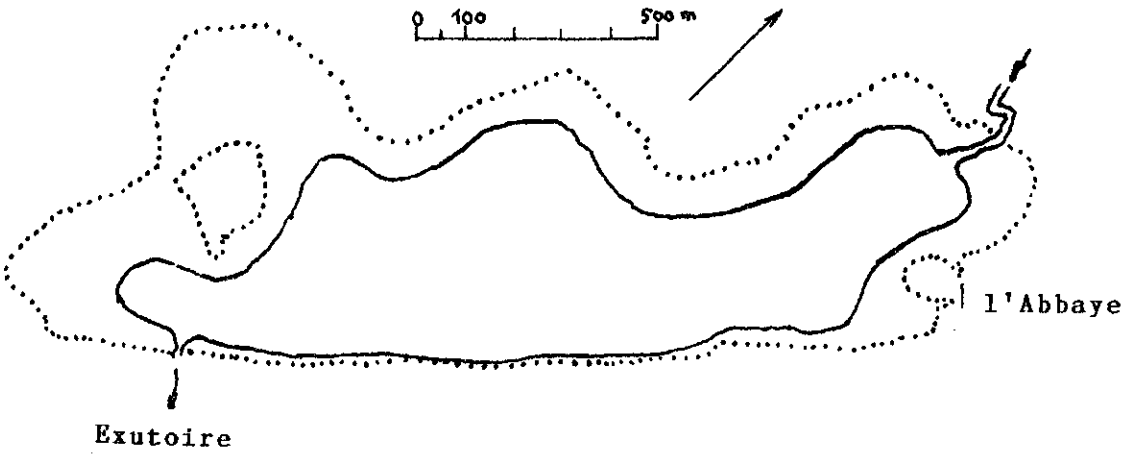

PERIMETRE APPROXIMATIF DU LAC (VI°siècle)

PERIMETRE EN 1904 (étude MAGNIN)

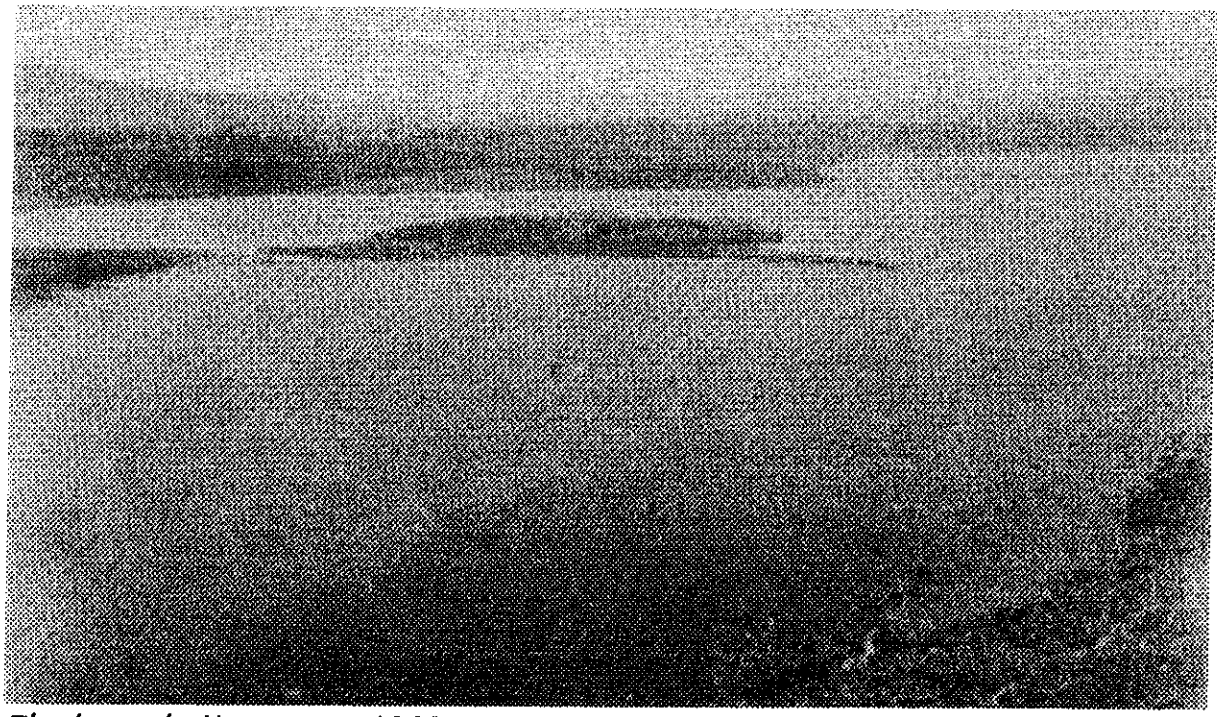

Ile de sur la Motte vers 1920

L'installation des moines

Selon différents auteurs, c'est donc au VIème siècle, vers l'an 520 qu'une vingtaine de moines se serait installée sur une île au Sud-ouest du lac de l'Abbaye. C'est le premier prieuré, dont on ne sait pas grand chose.

Puis au XIIème siècle, sous l'autorité de l'Abbé d'ABONDANCE, un second prieuré est fondé sur une autre île, au Nord-est du lac (hameau de l'Abbaye actuel).

La vie devait être rude. Le bois suffisait certainement à garantir les moines contre la rigueur du climat, mais les défrichements étaient lents et laborieux, le sol ne se prêtant pas facilement à une culture variée et abondante.

Mais à force d'un travail pénible et acharné, les ressources du sol devinrent dès lors suffisantes pour attirer des colons qui s'installèrent sur les terres les moins hostiles aux labours.

Un fait apparaît certain. Le premier prieuré a subsisté jusqu'au commencement du XIIème siècle et l'intervalle qui sépare le second du premier prieuré ne fut pas de longue durée.

Pendant plusieurs siècles, l'exploitation des terres se développa et, bien vite, a du se faire sentir la nécessité de l'existence d'un moulin, indispensable pour la transformation des céréales.

Les moulins

Pour faire fonctionner un moulin, deux sources d'énergie sont possibles : le vent ou l'eau.

A l'Abbaye, l'eau ne manquait pas et le trop-plein du lac se déversait naturellement par une faille à l'entrée d'une grotte. Il faut savoir qu'en période de basses eaux, on dispose encore d'un débit de plus de 10 000 m^3 par jour !

Dans un premier temps, une roue à aubes a probablement été mise en place au pied de la perte à une profondeur de l'ordre de 8 mètres par rapport au seuil de la faille. Des traces sont encore visibles à ce niveau.

Cette première installation devait certainement manquer de puissance : de par la faible hauteur de chute, et par l'impossibilité de stocker un maximum de volume d'eau la nuit, pour l'utiliser le jour.

Nous ne connaissons pas exactement à quelle époque aurait pu être réalisé le premier moulin. Toutefois on sait que le 31 décembre 1185 « fut apaisée une vieille querelle entre l'église de St OYANT et celle de Grandvaux. L'Abbé et les moines de St OYANT se plaignaient que, contre leur volonté et malgré leurs réclamations, certaines de leurs possessions étaient retenues par les frères de Grandvaux à savoir l'emplacement même de l'Abbaye, avec l'emplacement du moulin ».

Et c'est pour pouvoir développer une activité préindustrielle sur la base de la force hydraulique, qu'une digue a été construite à l'époque médiévale permettant de surélever le niveau du lac d'une hauteur de l'ordre de 5 mètres.

Le lac de l'Abbaye doit donc être considéré comme un lac de barrage artificiel : ce qui peut être confirmé au terme d'une dizaine de plongées sub-aquatiques et d'explorations spéléologiques effectuées récemment par l'équipe du cabinet REILE.

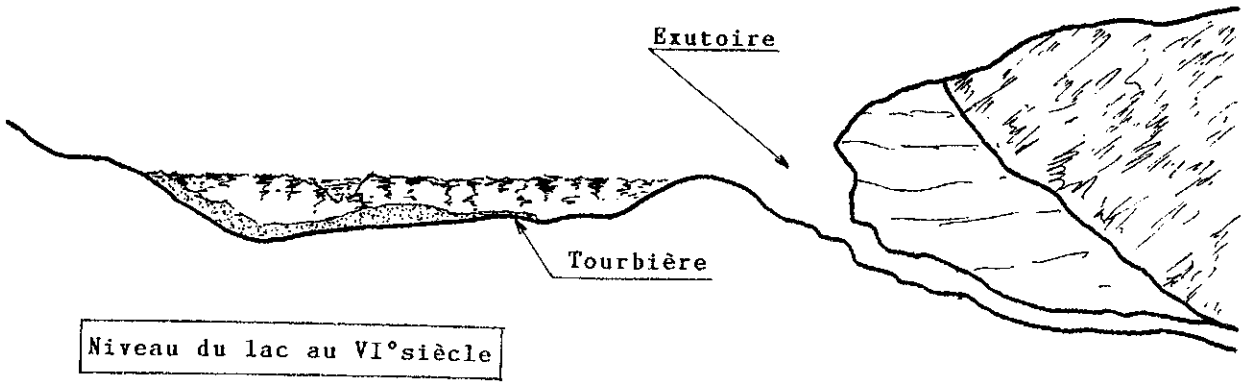

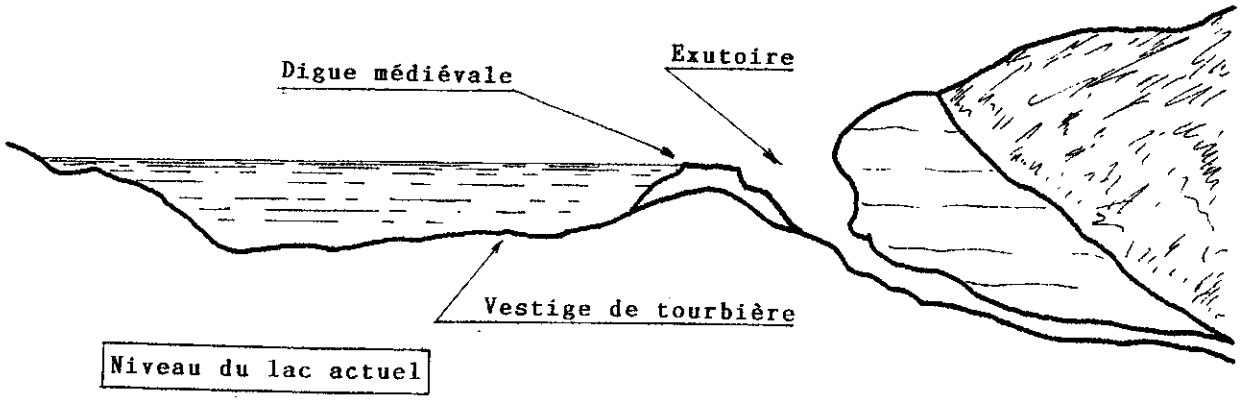

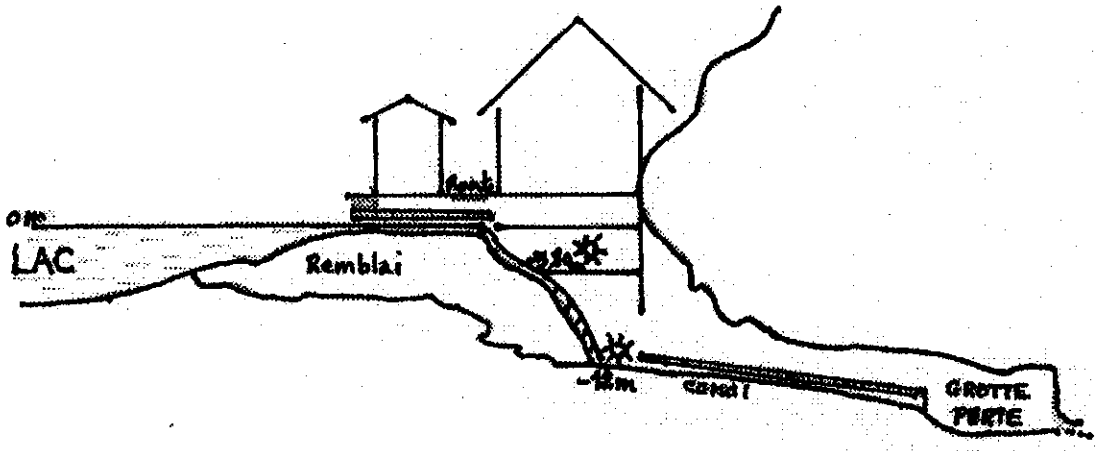

Une délicate mise au point ...

Nous voici arrivés au terme de cet article, et conclure n'est pas facile et particulièrement délicat.

Un fait est cependant certain. A l'arrivée des premiers moines dans le Grandvaux, l'île de la Motte et l'île du second prieuré n'existaient pas : tout au plus des « monticules » émergeant des tourbières. Le site ne devait pas être particulièrement accueillant et les moines n'en ont eu que plus de mérite à s'installer pour défricher...et prier le Seigneur !

Jean Louvier

Sources :

- *Abbé MAILLET-GUY Histoire du Grandvaux*
- *MAGNIN Monographie botanique des 74 lacs Jurassien (1904)*
- *Spéléo-club San-Claudien. Topo 1978*
- *Michaud Henri. La rivière de Grandvaux. Le lien n°41. juillet 1996*
- *REILE Pascal. Etude, réhabilitation et gestion pertes de l'exutoire du lac de l'Abbaye.*

Myrtille (Vaccinium myrtillus)
Ericacées

Petit arbrisseau (de 15cm à 50cm) très ramifié à pousses rampantes à feuilles caduques alternes vert clair bleuté. Ces feuilles ovales arrondies à la base sont plates à marge finement dentelée et deviennent oranges à l'automne. Les fleurs sont vert pâle à bords blancs ou roses. Quatre à cinq pétales en forme de clochettes se trouvent solitaires ou groupées par 2 à l'aisselle des feuilles. Elles ont une corolle d'environ 6mm de long, un calice soudé, un court pédoncule, 8 à 10 étamines anthères brun jaune munies de 2 appendices en aiguilles se prolongeant en tube à la pointe (ovaire infère de tétraloculaire à pentaoculaire style inclus). La floraison a lieu en mai juin. Le fruit est une baie sphérique d'environ 10mm avec de nombreuses graines de couleur noir-bleu, sucré contenant un jus rouge. Les baies sont mûres en juillet août.

Sur les 150 espèces répandues dans le monde seulement 4 espèces sont présentes en Europe dans les forêts de conifères. Elles peuvent être attaquées par des champignons parasites ou des acariens et insectes.

Outre les délicieuses tartes et confitures que l'on fait avec ses baies la myrtille a bien d'autres vertus :

L'enveloppe de ses fruits contient une substance qui renforce la vision nocturne. Ses petites feuilles s'emploient en décoction (20 à 30g pour 1l d'eau à faire bouillir 5 à 10min) à raison de 2 ou 3 tasses par jour contre les inflammations génito-urinaires (cystites), l'incontinence d'urine, les maladies de la peau (prurit, eczéma). Seules ou mélangées à des feuilles de fraisier elles abaissent le taux de sucre sanguin.

Ses baies au parfum délicat ont des propriétés astringentes et désinfectantes (des travaux en laboratoire ont montré que leur décoction stérilise en 24h les cultures de colibacille et du bacille responsable de la typhoïde). Elles constituent un excellent remède naturel contre la diarrhée, l'entérite, la dysenterie, les fermentations intestinales. Séchées à l'ombre on peut en faire une décoction utilisée en bains de bouche ou gargarismes contre les stomatiques, aphtes et pharyngites, en lavage contre les affections de la peau.

Soyez donc vigilants et évitez les cueillettes de myrtilles « au peigne », qui détruit inconsidérément une plante aussi bénéfique que succulente !

⚠ *Comme pour tous les petits fruits qui se récoltent près du sol, préférez la myrtille **CUITE**. En effet, seule la cuisson permet la destruction de l'échinocoque, un petit parasite responsable d'une atteinte, rare mais mortelle, du foie : l'échinococcose alvéolaire.*

Référence : *« les arbustes » de FRANCE LOISIR*
« Nos Grands Mères savaient... » De I. Palaisseul

AIRELLE DES MARAIS (VACCINIUM ULIGINOSUM) « SAUGETTES »

Ressemble beaucoup à la myrtille et nombreuses sont les personnes qui les utilisent pour la confiture (les baies sont plus grosses mais moins parfumées).

Elle pousse généralement en tourbière dans le Grandvaux, mais aussi dans les buissons et forêts sur sols marécageux, de la plaine jusqu'à plus de 3000m d'altitude dans les Alpes.

Arbrisseau à feuilles caduques de 60cm à 1m de haut, très ramifié, pousse rampante, rameaux dressés, feuilles à pétiole alterne de 25mm de long et 12mm de large arrondies ou se terminant en pointe dessus vert mat dessous vert bleu, marges légèrement recourbées.

Les fleurs à 4 ou 5 pétales pendent par 1 à 3 en grappes aux extrémités des rameaux latéraux, calice persistant soudé à l'ovaire, corolle jusqu'à 6mm de long ovale, divisions courtes rondes et recourbées, 8 à 10étamines, filets plus courts que les anthères, ovaires infère style inclus.

Le fruit est une baie bleue de 10mm, sphérique, jus incolore, mûrit en août.

Airelle des marais

Danièle Pratini

Myrtille

Il y a des sources qui ne tarissent pas, comme celle de l'imagination de notre poète et artiste Robert CART LAMY. Tous les ans après la promenade du 1er mai, il nous régale de chansons de sa composition sur la nature avec un grand N (les promeneurs comprendront !) et pour conclure sur notre thème de l'eau dans ce lien nous n'avons pas pu résister à lui demander les paroles de l'une d'entre elles.

Merci Monsieur CART LAMY.

LE DOMBIEF

Il prend sa source à Trémontagne
Parmi sapins, hêtres et gentianes ;
Formé de trois beaux ruisselets
Il descend vers les Côtalets.

Entre clairières et plantations,
Abreuvant biches et oisillons,
Plantes alpestres et papillons,
Il devient joli garçon.
Oui mais, après les pluies d'orages
Il se conduit comme un démon,
En entraînant sur son passage
Arbrisseaux, racines et vieux troncs.

Bien vite arrive le chaud soleil
Le caressant de ses rayons
Fait de sa brume un arc en ciel
Et il retrouve la raison.
Il folâtre et s'achemine
Entre deux pierres ou sur un banc d'argile,
Marquant la trace de son trajet
En décollant de gros galets.
Puis repart dans une douce pente
En dessinant quelques méandres,
Au rythme d'une valse lente
Va vers la Lemme son amante.

Arrivant dans les pâturages où passaient
Vaches et d'élégants chevaux,
Qui, lorsque l'été se fait chaud,
Pataugent gaiement dans ses eaux.

Sous le pont de la 78
Ses locataires sont de belles dames truites
Qui lui donnent de l'animation
Gobant sauterelles et moucherons.

Il faut le voir sous La Boissière
Comme un torrent, l'allure fière,
Saluant le pont du Lignon
Et le viaduc de Morillon.
C'est au petit hameau de la Chèvre
Qu'il va rejoindre celle qu'il aime.
Ici finit la vie de Chaulier,
De celui qu'on nomme LE DOMBIEF.

Il quitte nos sapins, nos montagnes
Et prend la Lemme pour compagne.
Comme leur mariage va bon train,
Ils prennent en chemin la rivière d'Ain,
La Valouse est aussi de noce,
Le Rhône leur sert de carrosse.
Cette escapade en amoureux
Se terminera dans la grande bleue.

Chaulier,
Au cours de tes voyages,
Si tu te baignes en Méditerranée,
Pense qu'il y a un peu de son eau
Qui vient te caresser la peau.

Robert Cart Lamy